

SAINT VINCENT DE REINS "Le Bourg"

le mot du maire

1 9 8 6

Pour Saint-Vincent-de-Reins, est-ce un bon

cru ?

Voici les éléments positifs :

- Le lotissement de "mirage" est devenu réalité nous pas tous été des "Saint Thomas" ? N'avons
- Des logements locatifs accessibles à tous en fonction de leurs moyens. entièrement
- Une école de quatre classes et une cantine, entièrement renouvelées par la contribution de tout notre village.
- Un village plus égayé, plus fleuri, plus ouvert.
- Une nouvelle implantation industrielle sur la vallée ; diversification essentielle à l'équilibre de notre micro-économie.
- Une salle des fêtes qui va devenir un lieu de rassemblement et de festivité pour tous.
- Des sociétés : culturelles, sportives, amicales toujours animées
- Une poste retrouvant de l'énergie et des clients.
- Des bâtiments et des maisons abandonnés retrouvant vie.

Voici les éléments négatifs :

- Une cure inhabitée pendant six mois par suite de l'accident de santé de notre pasteur.
- Une difficulté de toutes nos industries à vivre et à faire vivre notre village.
- Un certain marasme de notre commerce local et de notre artisanat
- Une adaptation difficile de notre agriculture par suite des restrictions de vente du lait et des problèmes du bois.

Pour dynamiser tout notre village, à nous tous de nous unir pour que Saint-Vincent vive et se développe. Que, lors de la décision de notre action nous pensions d'abord à tous les habitants. Ce qui est bon pour Saint-Vincent est bon pour chacun d'entre nous, pour notre région, pour notre pays.

Courage, Saint-Vincent gagnera donc nous gagnerons tous.

Lucien DEVEAUX



BUDGET 1986 SECTION DE FONCTIONNEMENT

- D E P E N S E S -

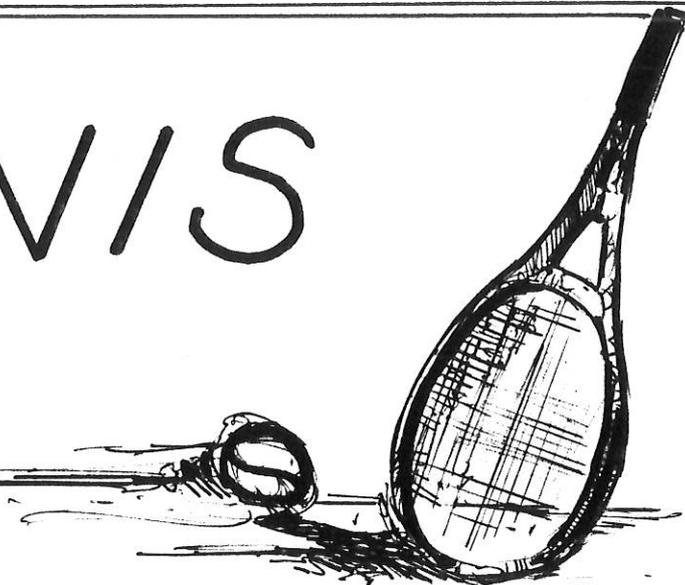
	1985		1986
600	100	Produits Pharmaceutiques	100
603	7 200	Carburants	8 000
604	33 000	Combustibles	25 000
605	300	Produits d'entretien ménager	300
606	1 000	Fournitures de voirie	1 000
607	8 000	Fournitures scolaires	10 000
608	12 500	Fournitures de bureau	8 000
609	500	Autres fournitures	500
610	120 000	Rémunération du personnel permanent	145 000
615	26 000	Rémunérations diverses	15 000
618	50 000	Charges sociales	50 000
621	10 000	Impôts fonciers et taxes foncières	12 000
624	1 500	Droits de timbres et d'enregistrement	1 500
6310	40 000	Entretien de terrains	36 911
6312	87 596	Entretien de bâtiments	60 000
6313	300 000	Entretien de voirie et de réseaux	190 000
6314	7 000	Entretien matériel, outillage et mobilier	5 000
6315	15 000	Entretien matériel de transport	15 000
633	12 000	Acquisitions petit matériel, mobilier	12 000
634	50 000	Electricité, eau	60 000
638	15 000	Primes d'assurances	20 000
6401	77 203	Contingent pour dépenses d'aide sociale	83 429
6402		Participations aux dépenses des collègues	4 802
6405	600	Cotisations municipales	600
6406	10 826	Contingent pour service d'incendie	11 310
6407	40 000	Participations à charges intercommunales	40 000
6409	300	Autres contingents	300
657	23 500	Subventions	23 700
6580	200	Versement au BAS (impôt sur spectacles)	
660	5 000	Fêtes et cérémonies	5 000
662	170	Impressions, reliures	170
663	1 500	Documentation Générale	1 500
664	3 500	Frais de PTT	4 000
666	39 000	Ind. Fonction du maire et des adjoints	43 000
671	172 868	Intérêts des emprunts	280 249
672	4 000	Frais financiers divers	4 000
674	50	Frais d'assiette et de recouvrement	50
831	8 931	Prélèvement pour dépenses d'investissement	91 000
	1 184 344		1 268 421

BUDGET 1986 SECTION DE FONCTIONNEMENT

- R E C E T T E S -

	1985		1986
714	50 000	: Location des immeubles et du matériel	45 000
716		: Concessions dans les cimetières	5 000
722	1 000	: Intérêts des prêts et créances	4 000
7336	3 000	: Recouvrement de frais de chauffage : et éclairage	3 500
7339	9 143	: Autres recouvrements	8 855
7339		: Ordures ménagères (location immeuble)	1 000
		: DOTATIONS VERSEES PAR L'ETAT :	
740	159 861	: D.G.F. Dotation de base	40 589
7411	143 566	: D.G.F. (potentiel - effort fiscal)	15 097
7412	81 666	: D.G.F. (revenu imposable)	13 625
742	51 147	: D.G.F. Dotation de compensation	26 206
747		: Dotation de référence	348 992
750	280	: Attribution sur permis de chasser	260
751	20 000	: Taxe additionnelle aux droits de mutation	20 000
752	2 300	: Licence des débits de boisson	2 000
753	600	: Impôts sur les spectacles	
777	653 112	: Produits des contributions directes	725 628
7781	8 669	: Attribution fonds national taxe profes.	8 669
	1 184 344		1 268 421

TENNIS CLUB



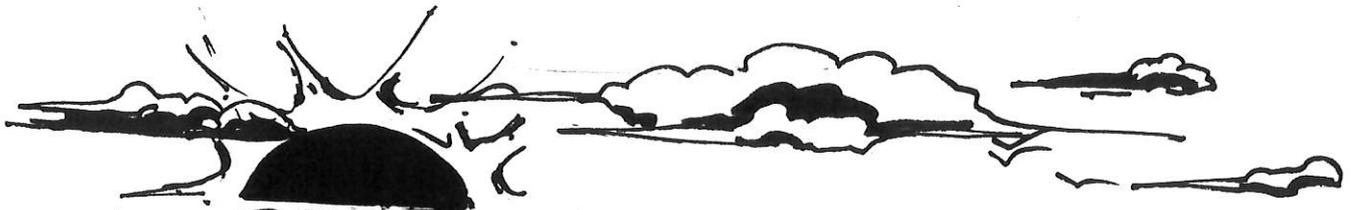
Le Tennis Club de SAINT VINCENT DE REINS est une association sportive en plein essor grâce au dynamisme de ses membres.

Le nombre des licenciés se maintient d'année en année, on en a pour preuve l'occupation intensive du court malgré le temps si souvent pluvieux.

Les jeunes occupent toujours une grande place dans la vie du Club et assureront ainsi la pérennité de cette association. Leurs progrès sont dus aux entraînements hebdomadaires donnés par Hubert CRASSARD et Daniel CHASSON. On peut souligner que, cette année, des cours d'initiation pour adultes reprendront un soir de la semaine.

Cette année, ont eu lieu des rencontres inter-club avec : Saint Symphorien, Régný, Saint Just la Pendue et Saint Victor, où notre Club s'est bien défendu en obtenant une très bonne place de deuxième.

Comme chaque année, la finale du tournoi OPEN aura lieu le Dimanche 26 Septembre et nous espérons que les visiteurs seront très nombreux ce jour là.



COMITE d'ACCUEIL

Le Comité d'Accueil, accueille ce troisième bulletin avec sérénité. Il reste grandement attentif à toutes suggestions pouvant émaner de la population et, chaque habitant de la Commune est invité à lui soumettre ses idées aussi bien saugrenues que sensationnelles, géniales ou lumineuses. Chacune peut être intéressante si elle a pour objectif le plaisir, la joie ou le bien vivre de tous.

Le Comité d'Accueil renouvelle son attachement et ses remerciements envers la municipalité et son maire pour le concours qu'ils apportent à ses diverses activités et, demande encore une plus grande collaboration.

Le Comité d'Accueil rend compte de la randonnée des vieilles voitures qui s'est déroulée dans les meilleures conditions. Le contrôle jeux que nous avons à assurer a permis aux acteurs de prouver leur science textile en désignant la matière constitutive de 5 tissus différents. Leur sagacité a été mise à rude épreuve puisque 6 candidats sur 40 ont répondu juste à toutes les questions. Le choix était difficile. Bravo à tous.

Les visiteurs qui nous ont fait l'honneur de nous rendre visite ont pu apprécier la beauté et la valeur des équipages motorisés bien sur. Le soleil était là et ce fut quelques heures agréables à vivre.

Le concours de tir à 50 mètres des 17 et 18 août 1985 a réuni le nombre de concurrents habituel (environ 250 séries ont été tirées). Le vainqueur fut Mr DUTRAIVE Victor de St Julien en Beaujolais. Candidat bien connu de nos organisateurs. Le challenge a été remporté par Mr André MARCHAND du bourg de Saint Vincent et, le prix féminin par Melle Nathalie BISSUEL. Nous faisons des vœux pour cette manifestation. Son rôle est très important pour le seul financement du Comité (pour que celui-ci puisse garder sa vitalité et développer son activité).

Le Comité d'Accueil poursuit son oeuvre en ce qui concerne le fleurissement du village. La difficulté de cet effort provient aussi de la dispersion des hameaux de la commune et des maigres moyens financiers que nous possédons. Ne soyons pas amers, et, faisons pour le mieux. Les habitants sont invités comme par le passé à continuer et accentuer les effets dans ce domaine pour la satisfaction et la joie de tous.

La randonnée pédestre du 15 septembre 1985 a réuni 61 marcheurs de 4 ans $\frac{1}{2}$ à 61 ans. Elle nous a valu le plaisir et l'honneur d'accueillir notre Conseiller Général et ami Louis GUEYDON. Cette marche réduite à 12 km, poursuit son petit bonhomme de chemin. Ce n'est pas une compétition mais une promenade et elle donne du plaisir à tous les participants. Elle rassemble les coeurs et fortifie les amitiés, elle est riante, c'est l'image des Saint Vincentais.

.../...

Le Comité d'Accueil informe que dans le cadre du Syndicat d'Initiative d'Amplepuis, quelques uns de ses membres ont participé et participeront toujours aux permanences du Chalet du Lac des Sapins pour information sur le Syndicat d'Initiative Amplepuis voir la randonnée de santé très intéressante. Venez nous rendre visite souvent.

Nous vous informons également que le panneau placé sur le boulevard est aussi prévu pour la publicité. Les habitants de la commune (particuliers, commerçants, artisans, etc...) qui voudraient l'utiliser peuvent le faire en s'adressant au Président du Comité d'Accueil ; téléphone : 74.89.64.28.

Au revoir et à l'année prochaine.

Le Président
Léon LIEVRE

SAINT VINCENT

RETRO

L'ETRANGE DESTIN POLITIQUE DES "LACROIX"

Le hasard de mes investigations parisiennes m'a permis de découvrir dans un quartier du 20ème arrondissement, un étonnant chapitre de notre histoire locale.

MENILMONTANT, quartier cher à Maurice CHEVALIER, il nous l'a si souvent chanté, comporte une importante artère du nom de Julien LACROIX. Le célèbre chanteur de la belle époque a d'ailleurs vu le jour dans cette rue, comme il aimait le rappeler dans son savoureux accent de TITI.

Mais, qui donc était ce Julien LACROIX, a qui l'on avait fait l'honneur de baptiser de son nom une importante artère parisienne.

Julien LACROIX était un enfant de SAINT VINCENT DE REINS. Le dictionnaire des rues de PARIS nous précise concernant la rue Julien LACROIX : Ancienne voie de la commune de BELLEVILLE ; Longueur : 676 m. - Largeur : 10 à 12 m.

Cette rue dont le nom fut donné en 1868, avait été ouverte par Julien LACROIX sur des terrains vagues que lui avait donné CHARLES X, pour le récompenser de la part qu'il avait prise à la restauration des BOURBONS.

Julien LACROIX était né à SAINT VINCENT DE REINS le 31 Mars 1800, fils d'un filateur de coton, il s'occupa d'agriculture et prit la succession industrielle de son père à SAINT VINCENT. Il fut de longues années Maire de notre village, succédant d'ailleurs à son père prénommé également Julien. Mais, le cadre politique d'une commune lui semblait sans doute trop étroit. Il voulut tenter sa chance au niveau politique national.

Candidat à la députation aux élections du 1er Août 1846, il échoua dans le 5ème collège du RHONE (VILLEFRANCHE) avec 349 voix contre 472 à l'élus Monsieur TERME - Député sortant.

Son premier échec n'altéra en rien son profond désir de réussir une carrière politique d'envergure nationale.

Sa persévérance allait être récompensée lors du scrutin du 23 Avril 1849. Il fut élu représentant du peuple à l'Assemblée Constituante : 5ème sur 14 par 80 969 voix. Il faut rappeler que le suffrage universel avait remplacé le suffrage censitaire après la Révolution de 1848.



.../...

Mais, là ne s'arrête pas notre étonnante histoire. Ce même 23 Avril 1849, un autre enfant de Saint Vincent de Reins allait également être élu représentant du peuple à l'Assemblée. Et, le plus savoureux est, que cet autre Député (le terme étant alors représentant du peuple) s'appelait également LACROIX Claude Marie Augustin et, était le frère cadet de Julien.

Claude Marie Augustin était né le 21 Décembre 1803 à Saint Vincent de Reins. Hormis ces liens fraternels, Julien et Claude allaient conduire leur carrière dans des voies opposées.

Julien était fervent monarchiste, bien qu'élu à l'issue de la Révolution prolétarienne de 1848 : le Beaujolais étant législatif. Le journal de Villefranche de l'époque, que l'on ne pouvait taxer de progressiste, titrait "Le Beaujolais envoie à la chambre un représentant conservateur". Toute son action parlementaire fut empreinte de son conservatisme. Bien qu'il ne siégea pas régulièrement, il fit partie de la commission des finances.

Il vota contre le bannissement de la Famille d'Orléans, pour l'incompatibilité des fonctions, contre l'amendement GREVY, contre la sanction de la Constitution par le peuple, pour l'ensemble de la Constitution et contre la demande de mise en accusation du Président et des Ministres. Sa carrière parlementaire fut brève il renonça à la vie politique après la session. Préférant sans doute l'air du pays à l'atmosphère parisienne, il se consacra à Saint Vincent le reste de sa vie. Devenu une notoriété régionale fort influente, on le verra par la suite participer à l'édification de la commune de PONT TRAMBOUZE.

Si la carrière politique de Julien fut brève, Claude Marie sera un des personnages marquant de son époque dans la région du Charollais. Installé très tôt à la Clayette dont il fut le Maire et également, Conseiller Général de 1834 à 1852 et de 1871 à 1875, Claude Marie LACROIX était Capitaine de la Garde Nationale et Chef du parti libéral dans le Charollais.

Il se présenta à la députation aux élections du 2 Mars 1839 dans le 6ème collège de Saône & Loire (Charolles) où il échoua avec 135 voix contre 218 à l'élu. Plus heureux en 1849, il fut élu par 252 voix contre 102 à Monsieur PELLORCE et 71 à Monsieur MALLARD. Il siégea alors dans l'opposition libérale et vota contre l'indemnité PRICHARD. Il échoua au renouvellement de 1846. Mais, après la Révolution de 1848, il fut élu en même temps que son frère le 23 Avril 1849, représentant de la Saône & Loire à l'Assemblée Constituante ; le 6ème sur 14 par 120 066 voix sur 131 092 votants et 136 000 inscrits.

Faisant partie du Comité de l'Agriculture, il prit place à gauche. Son action politique alla évidemment à l'opposé de celle de son frère. La proximité d'un Maconnais très sensible aux nouvelles idées socialistes en cette période de libéralisme sauvage, d'exploitation odieuse, d'emplois de jeunes enfants et de salaire de famine, n'est sans doute pas étrangère à ce cheminement politique du cadet des LACROIX, alors que son aîné demeurait dans un Beaujolais toujours très conservateur.

.../...

Claude Marie vota pour le bannissement de la famille d'Orléans, pour l'abolition de la peine de mort, contre l'impôt progressif, contre l'expédition de ROME, pour l'incompatibilité de fonctions, contre l'amendement GREVY, contre la sanction de la Constitution par le peuple, pour l'ensemble de la Constitution, contre la proposition RATEAU.

Retiré des affaires publiques, sous l'Empire il rentra cependant dans la vie politique comme Député de la 5ème circonscription de Saône & Loire au corps législatif. Il fut confortablement élu le 29 Mai 1869 par 12 893 voix contre 3 199 à son second Monsieur BALLARD. Il siégea alors dans la majorité de l'Empire libéral. Le Prince Louis NAPOLEON ayant démocratisé avant l'effondrement de l'Empire son régime dictatorial.

Claude Marie LACROIX vota la déclaration de guerre à la PRUSSE et fut rendu à la vie privée par la Révolution du 4 septembre 1870. Il mourut à La Clayette en 1875.

Ainsi, s'achevait la fin de deux carrières publiques de cette étonnante dynastie. On ne trouva plus par la suite de LACROIX au Parlement et Julien fut remplacé à la Mairie par un dénommé MONTIBERT après plus d'un demi siècle de gestion municipale des LACROIX.

Cette première moitié du 19ème siècle qui a vu se façonner toute l'histoire de notre région et de notre commune autour de l'industrie textile, et avec ces étonnants enfants, est riche de beaucoup d'autres anecdotes. Mais, près de 150 ans plus tard, la mémoire ne doit pas oublier.

L. TEILLARD



compagnie

Sapeurs Pompiers

HOMMAGE AU CAPITAINE

Auguste SAINT-PAUL

Il était dit dans le bulletin Municipal de 1985 qu'il serait rendu hommage au Capitaine SAINT-PAUL. En effet, il est bon de temps en temps de revenir en arrière et de se souvenir...

Auguste SAINT-PAUL est rentré au Corps des Sapeurs Pompiers de SAINT-VINCENT-DE-REINS le 9 novembre 1919. Tout en faisant son devoir de Sapeur il assumait aussi la place de tambour dans la clique de cette société et, où, par la suite malgré son travail, il fit de nombreux élèves et cela jusqu'à l'âge de la retraite.

De 1919 à 1936, le sapeur Auguste SAINT-PAUL gravissait les échelons et le 2 décembre 1936 il était nommé Capitaine et succédait au Capitaine FARJAT. Il prenait donc la direction de la Compagnie qui comprenait à cette époque 52 éléments et ce jusqu'au 31 décembre 1962 ou atteint par la limite d'âge il prenait sa retraite.

Le Capitaine SAINT-PAUL avant d'être un chef était tout d'abord un père de famille et un ami pour tous. Il aimait que l'on se confie à lui comme lui le faisait avec ses hommes. C'était un homme de coeur, de confiance et en plus il aimait le travail bien fait. Il savait le faire exécuter ou l'apprendre à ses élèves dans ce sens.

D'une grande jovialité il savait amener une note agréable au sein de la Compagnie pendant mais surtout après le travail sans oublier les manifestations de SAINTE-BARBE.

Le Capitaine SAINT-PAUL nous a quitté trop tôt. Il n'est pas une réunion ou manifestation sans que son nom revienne nous rappeler son souvenir. C'est la raison pour laquelle les anciens des promotions 1937, 1946, 1949, 1952 et 1954 ont voulu rendre hommage à cet homme qui a tout donné à la collectivité, et qui a su imprégner à ses élèves le sens du devoir, des responsabilités et le sens surtout de se faire aimer de tous en respectant l'amitié et la confiance d'autrui.

La Compagnie des Sapeurs-Pompiers se souvient et n'oublie pas.

Il était dit aussi que nous parlerions dans ce bulletin 1986 de la vie intérieure de la Compagnie.

Notre Corps de Sapeurs-Pompiers doit se composer de 17 hommes, à l'heure actuelle il est de 20, avec l'accord de Monsieur le Maire.

La distribution est la suivante :

Chef de Corps : Lieutenant NONY Marius,
Adjoint au Chef de Corps Caporal-Chef MERCIER Georges,
Caporaux : DEPIERRE François - DEREPIERRE Christian,
CATHELAND Daniel (secouriste),
COTTIER Norbert (secouriste réanimateur)
(brevet de secours et déblaiement -
secours routier, moniteur de secourisme).

Autres secouristes :

Sapeurs : COTTIER Erik (secouriste réanimateur)
MURAT Jean-Marc (secouriste réanimateur)
LACHAIZE Thierry (secouriste réanimateur)
NONY Christian (secouriste)
VADEBOIN Louis (secouriste réanimateur)
SALINAS Denis (secouriste réanimateur)

Plus 9 membres.

La Compagnie se réunit tous les premiers dimanches du mois pour exécuter des manoeuvres et faire de l'instruction. En plus de ces manoeuvres s'ajoutent les cours de printemps, les cours pour les brevets de secourisme et réanimateur et autres.

Pour le matériel, il se compose ainsi :

3 véhicules, soit :

- 1 F.I.N. : Fourgon d'Incendie Normalisé,
- 1 P.S. : Véhicule de Premier Secours 4x4, avec une citerne de 700 litres, équipé d'une moto-pompe portative de 21 m³ heure,
- 1 V.S.A.B. : Voiture de Secours aux Asphixiés et Blessés équipée de l'oxygénothérapie, 2 matelas coquilles et de tout le matériel servant aux différentes interventions avec le docteur ou le S. A. M. U.,

La V.S.A.B. comme le P.S. sont dotés de la radio-téléphone. Ce matériel sert à être en relation directe avec les différents Centres de Secours et autres secours.

- 2 A.R.I. : Appareils Respiratoires Isolants servant dans les opérations difficiles,

- 1 Moto pompe d'un débit de 60 m³ heure,

- Les différentes sortes d'extincteurs et enfin tout le matériel pouvant intervenir sur tout sinistre.

.../...

.../...

A l'intérieur de la Compagnie il existe aussi l'Amicale qui a été fondée en 1962. Elle se réunit tous les ans pour son Assemblée Générale, le premier dimanche de janvier si possible.

Elle se compose ainsi :

Présidents d'Honneur :

- Mr Lucien DEVEAUX - Maire de la Commune
- Mr Félix PLASSE - Adjudant-Chef honoraire

Membres d'Honneur :

- Mr Marius AULAS - Adjoint au Maire
- Mr Gérard GONDY - Conseiller Municipal, rapporteur de la Compagnie auprès de la Municipalité
- Mr Yvon COUTURIER
- Mr Antoine COLAS
- Mr François LACHAIZE

LE BUREAU ACTIF :

- Lieutenant Marius NONY : Président
- Caporal-Chef Georges MERCIER : Trésorier (administrateur de la Compagnie)
- Sapeur Erik COTTIER : Secrétaire

Les membres du bureau :

- Caporaux François DEPIERRE et Daniel CATHELAND

Commission de contrôle :

- Caporal Christian DEREPIERRE
- Sapeurs Bernard DESMURGER et Michel SUCHET

Commission technique :

- Caporal Norbert COTTIER
- Caporal Daniel CATHELAND
- Sapeur Jean-Marc MURAT (secourisme)
- Caporal François DEPIERRE
- Caporal Christian DEREPIERRE

Service incendie en commun avec le service secourisme.

Chers amis et lecteurs de cette édition, les Sapeurs-Pompiers profitent du bulletin Municipal de 1986 pour vous remercier de votre accueil et de votre générosité lors de la présentation du calendrier annuel.

Grâce à vous et à l'aide de la Municipalité sans oublier les dons, toutes les années nous pouvons parfaire à l'achat ou au remplacement de matériels.

Merci de nous lire une fois encore et à l'an prochain.

Mr Marius NONY
Lieutenant

- ANNEE 1985 -

NAISSANCES :

AUGAY	Romain Jean-Paul	02	Septembre
BILLET	Emilie Paulette	24	Avril
DECHELETTE	Perrine	22	Octobre
DULAC	Romain Vincent	21	Octobre
GAUGAIN	Maud Yvette Christiane	24	Septembre
LEPROHON	Mélina	27	Septembre
LIVET	Julia Irma	28	Février
MERCIER	Alexandre Jean-Louis	05	Juin
SALINAS	Enrique	20	Janvier

ETAT CIVIL



MARIAGES :

LEPROHON	Alain Alfred	et	GELAY Marie-France	03	Août
PLASSE	Alain François	et	CHAMPALLE Catherine	31	Août

DECES :

BUFFIN	Marie Elise	Vve MARTIN	31	Mars
CHALON	Marie Raymonde Claudia		03	Avril
DESMURES	Marie Joséphine	Vve CHEMIER	18	Mai
DEVEAUX	Marie Louise	Ep LIEVRE	24	Avril
LONGERE	Pierre Claude		11	Février
MARCHAND	Jean Claudius		24	Août
MARCHAND	Marcel Marius		10	Mars
OVIZE	André Marie		16	Janvier
PERRIN	Marine Augustine	Ep DUMOULIN	26	Mars
SALINAS	Francisco		01	Janvier
UGHETTO CIAVIU	Eugénio Giuseppe		18	Février
VADEBOIN	Louis Antonin		07	Décembre

- ANNEE 1986 -

NAISSANCES :

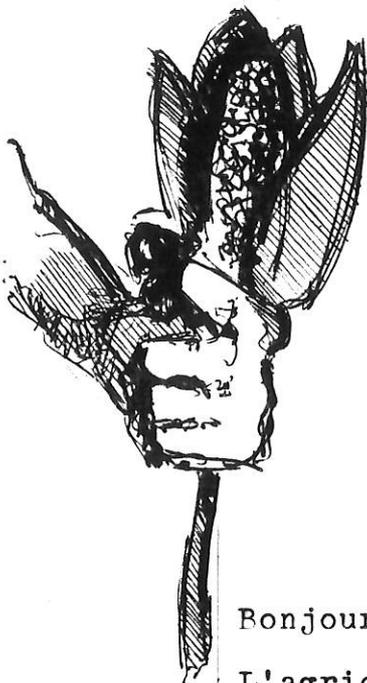
CHAMPALLE	Carine Marie-Joe	22	Mai
DEREPIERRE	Bastien	25	Mai
DURNERIN	Angélique Stéphanie	07	Mars
NUNO	Vincent	24	Juin
PLASSE	Morgane Angélique	20	Juin

MARIAGES :

CATHELAND	Daniel Michel	et	DUDU Evelyne Léone	19	Avril
FIARD	Guy	et	BISSUEL Nathalie Alice	12	Juillet
LAFAYE	Christophe	et	POULY Brigitte	15	Mars
PRADET	Daniel Robert	et	VINCENT Fernande	10	Mars

DECES :

CHABERT	Pierre Marie			21	Février
CHAMPALLE	Joannès Eugène			19	Mai
CHEVRET	Marthe Julienne Marie	Vve BUYS		27	Mai
CHIZALLET	Marie Louise	Vve GEOFFRAY		02	Janvier
FARJAS	Marie Claudia Augustine	Vve ST-PAUL		29	Juin
MARCHAND	Claudia Marie	Vve PETIT		30	Juin



SYNDICAT AGRICOLE

Bonjour ...,

L'agriculture de St Vincent est toujours dynamique, nos agricultrices et agriculteurs optimistes. De l'optimisme il en faut ! Il en faut !...

1985 a été une année difficile à cause de la sécheresse de l'été et de l'automne ; et, le printemps 86 qui n'arrive pas... Mais continuons courageusement peut-être que demain il fera beau, très beau, pour la campagne.

L'Assemblée Générale de notre Syndicat local s'est déroulée comme de coutume le 3 Février, jour de la Saint BLAISE.

Nous avons eu au canton l'occasion par des stages mixtes de réfléchir, d'être informés sur des sujets différents tel que : la succession en agriculture, les productions complémentaires. Nous avons aussi fait connaissance avec l'ordinateur.

La fédération départementale du Rhône des exploitants agricoles a 40 ans. Le congrès annuel a eu lieu à SAINT ROMAIN DE POPEY ; les quarante années de la vie de la fédération ont été passées en revue. La visite de notre Ministre de l'Agriculture ne peut passer sous silence, 5 agriculteurs de St Vincent représentaient la commune.

Une journée de visite d'étude sera l'occasion pour les agriculteurs de se retrouver ensemble. Nous visiterons une exploitation laitière du Nord des Monts du Beaujolais ainsi qu'une exploitation de vigneron beaujolais.

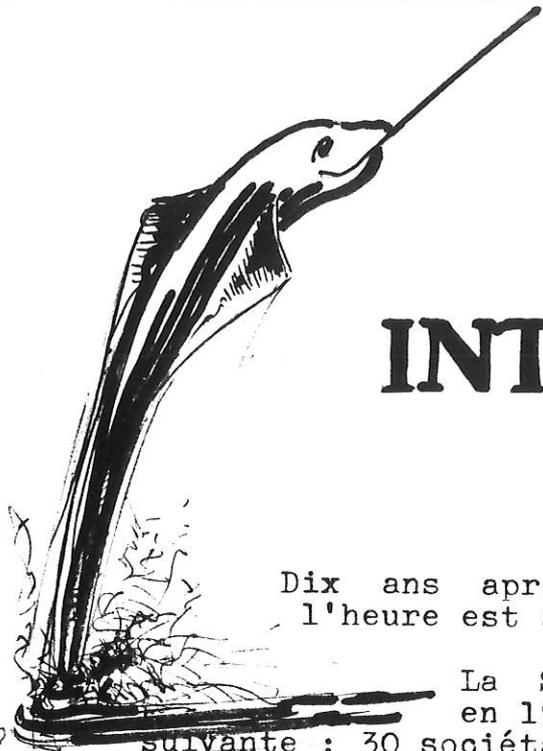
Je souhaite que la bonne entente règne entre tous les agriculteurs de la commune. Elle nous aidera à surmonter nos problèmes.

Je souhaite à tous une bonne saison.

Je salue tous les Saint Vincentais.

... Au revoir.

Paulette BILLET



SOCIETE INTERCOMMUNALE DE PECHE

Dix ans après la pollution qui dévasta la rivière, l'heure est au bilan.

La Société de Pêche de Saint Vincent comptait en 1985 176 membres se répartissant de la façon suivante : 30 sociétaires du pays et 146 sociétaires étrangers.

Vous voyez que le Haut Reins est très prisé par les pêcheurs des environs. Nous y trouvons des Lyonnais, des Roannais, des Stéphanois, des pêcheurs venant même de la région d'Oyonnax.

La densité de la truite sédentaire fario augmente d'année en année grâce à la production des ruisseaux pépinières. Nous avons effectué un sondage de population début Octobre 85, c'est à dire 15 jours après la fermeture de la pêche ; nous avons pêché une partie de rivière que tout le monde connaît bien, entre la tourne du "Merle" à la Tuillère et le glacier en dessous de l'usine DEVEAUX. Longueur environ 130 mètres, résultats obtenus :
119 Truites et truitelles :

- 4 truites de + de 30 cm,
- 11 truites de 23 à 30 cm,
- 12 truites de 20 à 23 cm,
- 77 truites de 14 à 20 cm,
- 15 truites de 9 à 14 cm.

+ 2 chevesnes, des chabots et des vairons.

On peut considérer que sur ces 130 mètres au mois de Mars 86 la population de truites de maille, sédentaires, est de 27 sujets. Notre Reins possède donc aujourd'hui une densité de truites sédentaires de maille de l'ordre de 20 sujets aux 100 mètres. Une remarque est à faire : l'absence de truitelles en dessous de 9 cm, c'est à dire de reproduction naturelle, les géniteurs préférant les ruisseaux secondaires pour se reproduire.

Ces résultats satisfaisants sont à mettre à l'actif de toute notre équipe qui se dévoue tout au long de l'année, de tous ceux qui me suivent depuis 27 ans que je tiens la barre de la Société, ceux qui nous ont quitté et qui sont toujours présents dans notre souvenir chaque fois que nous faisons une corvée. Le papa DUEOUR et récemment notre ami Joanny MATHIAS qui a été un des premiers à être convaincu de l'efficacité des ruisseaux pépinières.

Cet hiver, nous avons fait du bon travail. Des travaux de nettoyage de rivière en plusieurs points effectués par Albert FOUGERARD afin d'éviter les inondations de pré. Des passages de barrière depuis le Pont de la Côte jusqu'à la scierie AUPLAT à MAGNY. Je pense que les propriétaires riverains en sont très satisfaits.

.../...

.../...

Nous n'avons pu effectuer que 2 pêches électriques, les ruisseaux pépinières étant gelés au mois de Février.

Pêche du ruisseau des Crases
sur 600 mètres : 340 truitelles ;

Pêche du ruisseau de Rochefort
sur 900 mètres : 451 truitelles dont 15 de 20 à 23 cm.

Nous avons remis à la fin Mars des alevins dans trois ruisseaux :

Les Crases : 3000 alevins,
Rochefort : 3000 alevins,
Le Coupier : 5000 alevins, (nouveau ruisseau pépinière
aleviné en amont de la maison LONGIN/MERLIER),
Le Reins : 2000 alevins.

Le samedi 8 Mars 86 nous avons immergé dans le Reins et le Ronçon : 200 kg de truites fario de 23 à 26 cm et 57 pièces de géniteurs de 800 grs à 1 kg ;

Le samedi 31 Mai 86 : 150 kg de truites de maille et 50 kg de géniteurs de 800 Grs à 1 kg.

Lundi 2 juin : pêche de la réserve du Pont de la Côte. Nous l'attendons tous cette pêche de la réserve ! Nous réserve-t-elle une satisfaction ou une déception ? Tous les habitants de St Vincent pêcheurs ou non qui veulent s'intéresser à nos travaux sont invités à cette pêche. Ce sera le test qui décidera du bien fondé d'une réserve sur un secteur déterminé. Le produit de la réserve sera répandu sur toute la longueur du Reins, de Magny au bas de Thel.

Un gros travail reste à faire au mois d'Août 86 ; la réfection du barrage de l'ancien bief de Mr PERRIN à Magny, le conseil supérieur de la pêche nous a octroyé une subvention de 9 500 Frs soit 50 % du montant du devis. J'espère que pour mener à bien ces travaux, les pêcheurs répondront présent car il nous faudra de la main d'oeuvre.

Cette année il n'y aura pas de concours de pêche, la nouvelle loi pêche interdisant les concours sur des lots de lère catégorie. Ceci nous prive d'une rentrée d'argent dont nous avons bien besoin aussi, nous le remplacerons par une opération autocollants "Reins propre et limpide" avec tombola.

Saint Vincentais, sachez que votre Reins est certainement le plus beau ruisseau du département. Il ne souffre jamais de la sécheresse, nous l'avons vu en 1985 continuer à couler alors que tous les ruisseaux du département étaient à sec.

Saint Vincentais, que vous soyez pêcheur ou non, prenez le temps de le regarder couler, vous l'aimerez et vous le respecterez toujours plus et de ce fait il restera toujours le :

" Reins propre et limpide".

Le Président
André MARCHAND

ASSOCIATION AMICALE

des CHASSEURS

Comment s'est déroulée la saison de chasse 85-86 ?

Assemblée Générale d'ouverture début Août. Celle-ci débute par le compte-rendu financier, la fixation du prix des cartes et la mise au point de la réglementation de la chasse pour la saison.

Ensuite, j'ai eu le plaisir de remettre le diplôme d'honneur de la Fédération Départementale des Chasseurs du Rhône à 3 sociétaires :

Mr NONY Eugène, le doyen des chasseurs,
Mr CROZIER Roland, vice-doyen,
(tous deux ont fait partie de l'équipe dirigeante de la société)

Enfin, le troisième diplôme a été remis à :

Mr FOUILLAND Albert qui lui fait partie actuellement du bureau dont il est l'aîné des membres.



En septembre ce fut l'ouverture de la chasse. Le plan de chasse aux chevreuils qui nous avait attribué cinq bêtes fut facilement réalisé. Saison moyenne pour le lièvre mais pour cette espèce il est raisonnable d'être optimiste. Par contre, le lapin a été franchement décevant.

La fermeture au gibier intervenue, continuait la chasse aux prédateurs. Pour cela, la neige est une précieuse alliée du chasseur. Elle constitue un indicateur incontestable pour repérer la présence et la densité des prédateurs tel que le renard, mais aussi à évaluer le gibier restant sur le terrain, ce qui est très important car à partir de là on peut déjà prévoir ce que sera la saison prochaine.

Des battues aux renards ont été organisées, mais sans grand succès. Peut-être par manque de chance, ou chasseurs peu nombreux sur le terrain.

En février l'Amicale offrait le repas traditionnel aux propriétaires et exploitants agricoles. Les convives firent honneur au chevreuil qui se révéla une fois de plus digne de sa réputation. Très apprécié également à la fin du repas, le geste de Monsieur le Maire que je remercie sincèrement au nom de tous.

Et voilà 86 déjà bien avancé. La saison prochaine avance à grands pas. Mais, pour le vrai chasseur la saison ne se limite pas uniquement entre deux dates, ouverture et fermeture. Il suit l'évolution de la situation sur le terrain toute l'année car il sait que beaucoup de facteurs influent sur le gibier et qu'il ne reviendra pas abondant du jour au lendemain.

Alors amis chasseurs ne cultivons pas la démagogie, soyons simplement réalistes et de bonne foi.

Le Président Mr DUDU Jean

TROISIEME AGE

Le "Club de notre temps" a été fondé en Septembre 1976, il fêtera donc cette année, son dixième anniversaire.



Sensiblement le même nombre que les années précédentes, nous nous réunissons une fois par mois, le Jeudi. C'est un moment de détente pour toutes et tous. Ces dames tricotent ou bavardent, les messieurs et même certaines dames jouent aux cartes ou à d'autres jeux (dames, loto, etc...).

En 1985 nous avons eu notre concours de cartes annuel et, en septembre notre vente exposition.

Mentionnons notre sortie du 20 juin. Après un court arrêt à THIERS nous prenons la direction de CLERMONT FERRAND mais, vu le brouillard nous n'avons pu monter au PUY-DE-DÔME. Compensation par la visite d'une cité moyenâgeuse "Greival". Déjeuner à LA BOURBOULE et visite du MONT-DORE. Retour par l'autoroute CLERMONT-FEURS.

Cette année, sortie le 19 juin à VIRIAT près de BOURG où nous devons retrouver nos anciens postiers Mr et Mme JOTUT. Probablement visite d'ARS et de l'Eglise de BRON.

Nous formulons encore un appel aux nouveaux retraités pour grossir nos rangs et prendre notre relève.

Le Président
Mr André BEROUD

GROUPEMENT
COMMERCANTS
ARTISANS



Ce groupement interprofessionnel et amical réunit toujours les commerçants et artisans volontaires pour essayer d'animer la vie sociale et économique de la commune.

Sa préoccupation initiale, reste la principale, à savoir l'organisation de la foire annuelle. Cette année 1986 en fut le dixième anniversaire et, grâce à la participation de Monsieur le Maire nous avons pu attribuer 12 baptêmes de l'air et un voyage en CORSE, pour 2 personnes. Félicitations aux heureux gagnants.

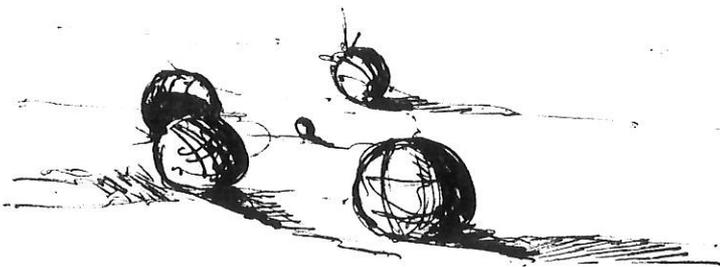
Nous avons applaudi au cours de l'après-midi, malheureusement peu clément, la société de musique ainsi que les majorettes de GRANDRIS.

Ce dixième anniversaire nous annonce une nouvelle décade dont le sort dépendra de la bonne volonté des jeunes et de leur dévouement, que nous appelons de tous nos vœux.

Nous rappelons à nos sympathiques clients que nous faisons notre possible pour être achalandés au mieux de leurs besoins et, qu'il est aussi de leur intérêt que nous subsistions le plus nombreux possible. Il reste évident que nous ne pourrons jamais satisfaire tous les besoins de chacun mais, nos services restent à la disposition de tous. Merci d'avance ...

Le Président,

Michel LACHAIZE



BOULE de

SAINT VINCENT de REINS

A l'issue de l'Assemblée Générale qui s'est déroulée en début d'année, un nouveau bureau s'est constitué, il se compose de la façon suivante : DEREPIERRE Christian, Président ; BURNICHON Maurice, Vice-Président ; PLASSE Jean-Pierre, trésorier ; Valérie BURNICHON, Trésorier-Adjoint ; BISSUEL Sylviane, Secrétaire.

Membres du bureau : PLASSE Alain, PRADET Daniel, CORNELOUP Pierre, CHEMIER Henri, BILLET Claude, LONGIN Georges.

Au cours de cette année, marquée une fois de plus par le magnifique titre de Champion du Monde de Franck BURNICHON, ainsi que celui de Champion de France associé à Serge DESSEIGNE. En récompense à ces titres, la municipalité, toujours désireuse de favoriser le sport, organisait une sympathique manifestation, tandis que la Société de boules mettait en place un tournoi bouliste exhibition auquel participèrent de nombreuses figures nationales et internationales comme Bernard CHEVIET et son équipe évoluant en 1ère Division et représentant souvent la France dans les manifestations internationales, ainsi que des figures locales : PLASSE Alain, CORNELOUP Pierre, VADEBOIN Jean-Paul... etc... Nous tenons aussi à remercier, pour son aide précieuse, l'enfant du pays, Jean PLASSE, qui préside maintenant aux destinées de la CRO, et qui a permis à de nombreux jeunes de Saint-Vincent de pouvoir évoluer à un niveau supérieur.

A l'issue de cette manifestation, la Société de boules se félicitait de son bon déroulement et remerciait la municipalité ainsi que son maire pour la contribution qu'elle avait apportée au bon déroulement de cette manifestation.

Malheureusement, tout ne fut pas rose au cours de cette année 1985 puisqu'en février disparaissait un de ses membres en la personne de Pierre LONGERE, qui consacra beaucoup de temps aux boules, notamment en emmenant bénévolement les jeunes cadets aux divers concours auxquels ils pouvaient participer. Il contribua sans doute à la magnifique carrière de Franck BURNICHON, puisque c'est lui qui le premier, le fit jouer aux boules, et l'aida à s'entraîner. Ensuite ce fut Georges BESACIER qui disparut brutalement. Avec lui, la Société des Filatures perdait l'un de ses fondateurs et l'un de ceux qui ont édifié le boulodrome.

A la fin de l'année, tandis que les boules commençaient à prendre un repos bien mérité au fond de leur sac, ce fut Louis VADEBOIN qui nous quitta. Il avait été, en son temps, un joueur de très grande qualité qui avait fait briller les couleurs de Saint Vincent dans de nombreux concours. C'était un joueur qui était admiré et respecté tant à cause de ses qualités de joueur, que grâce à ses qualités de coeur. Avec lui, c'est un grand joueur et un ami que nous avons perdu.

C'est sur ces mots que nous allons conclure, en remerciant tous les licenciés qui contribuent à l'épanouissement de la Société et, en leur souhaitant une bonne année bouliste.

Jean Pierre PLASSE

CALENDRIER

des MANIFESTATIONS

AVRIL	DIMANCHE 20 DIMANCHE 27	TOURNOI DE TENNIS ADULTES INTERNE FETE DES CLASSES EN 6
MAI	SAMEDI 3 DIMANCHE 4 VENDREDI 9 DIMANCHE 11 LUNDI 19	JOURNEE DE LA FOIRE TOURNOI TENNIS ST VICTOR ST VINCENT CONCOURS DE BOULES 64 DOUBLETES TOUTE CATEGORIE TOURNOI TENNIS ENFANTS CONCOURS DE BOULES 32 QUADRETTES 32/4 DIV
JUIN	DIMANCHE 15 DIMANCHE 22	PROFESSION DE FOI TOURNOI DE TENNIS MIXTE
JUILLET	SAMEDI 5 DIMANCHE 6 LUNDI 7 SAMEDI 12	FETE PATRONALE CONCOURS DE BOULES DES POMPIERS
AOUT	SAMEDI 2 DIMANCHE 3 DIMANCHE 24 DIMANCHE 31	FETE A MAGNY CONCOURS DE TIR CONCOURS DE BOULES 64 TETE A TETE
SEPTEMBRE	DIMANCHE 14 DIMANCHE 21	JOURNEE DE LA MARCHE TOURNOI TENNIS ADULTES OPEN
OCTOBRE	DIMANCHE 12	CYCLO CROSS LES FILATURES
NOVEMBRE	SAMEDI 8 SAMEDI 29	CONCOURS CARTES DES POMPIERS CONCOURS CARTES ASSOCIATION DES FAMILLES
DECEMBRE	DIMANCHE 7	LOTO TENNIS

LES VISITEURS DU SOIR (Marcel CARNE)

L'évocation du chef-d'oeuvre de Marcel CARNE n'est pas une introduction à une chronique cinémathographique.

Il s'agit plus prosaïquement d'essayer de cerner la personnalité, ainsi que les activités de cette catégorie d'individus particulièrement intéressés par le bien d'autrui.

A titre indicatif, entre juin et septembre 1985, en France, 45 000 habitations ont été "visitées" par les cambrioleurs, émules d'Arsène LUPIN.

Les agglomérations urbaines ont été les plus touchées. En régions rurales, contrairement plus vulnérables, les raids effectués ont surtout touché les maisons individuelles, temporairement ou plus longuement inoccupées.



La méthode est toujours la même :

- repérage préalable des lieux, ainsi que des habitudes des occupants ;
- inventaire approximatif ou quelquefois poussé très avant, des "disponibilités" (certaines demeures ont été visitées à l'insu de leurs propriétaires, pour une opération qui s'effectuera peut-être quelques mois plus tard, voire même dans un délai d'une ou deux années !)
- introduction par effraction : bris de portes ou de volets. Outils privilégiés : le pied de biche, le levier affiné en biseau, mais aussi la "chignole" électrique ou manuelle, et pour les spécialistes, le "rossignol-parapluie" au mécanisme sophistiqué.

Les choix :

l'argent bien sur, les bijoux et objets d'art, le mobilier de valeur. En général, peu de pièces sont enlevées en une fois et ceci n'est pas le fait du hasard. En effet, à part quelques cas d'improvisation", les visiteurs indéliçats poursuivent un but découlant d'un plan bien établi, reposant sur des "demandes". Ce processus fera l'objet d'une analyse plus détaillée.

Qui sont donc ces laborieux nocturnes ? (quelquefois "diurnes")

Presque exclusivement des itinérants ou nomades, vivant en groupes homogènes ou tribus plus ou moins importantes, se déplaçant très rapidement. Rarement implantés sur le territoire où ils opèrent, bien que disposant souvent de points fixes où s'effectuent les regroupements des divers produits de leurs activités. En général, ces "centres de collecte" sont très rapidement "purgés" (souvent en moins de 24 heures), les objets dérobés étant ventilés par destination (SUISSE, PAYS BAS, ALLEMAGNE, ...). Souvent les "transactions" s'effectuent dans les véhicules ayant servi aux randonnées illicites.

Dans la majeure partie des cas, les objets ou mobiliers dérobés sont dirigés et stockés chez un receleur ou "grossiste" qui se charge d'écouler ceux-ci suivant un processus bien établi.

A titre d'exemple, l'auteur a jeté un coup d'oeil, grâce à l'aimable autorisation de la Gendarmerie Nationale, sur deux "dépôts" issus des activités de receleurs, ayant été démasqués à quelques mois d'intervalle, dans la Loire. L'un de ces dépôts regroupait notamment la plus impressionnante collection de meubles anciens que l'association de plusieurs antiquaires n'auraient pu réunir en une seule exposition !

A noter que malgré des coups de filets quelquefois spectaculaires, bon nombre d'objets récupérés par les Services de Police, ne sont jamais identifiés par leurs propriétaires et finissent dans les salles de vente après que se soit écoulé le délai réglementaire de conservation.

Ceci mérite une explication. En règle générale, peu de propriétaires d'objets ou d'oeuvres anciennes, possèdent une preuve d'appartenance, soit un certificat d'expertise, un titre de propriété, un descriptif issu d'une réparation ou plus simplement quelques clichés en couleur de préférence. En outre, très souvent les bijoux de valeur, (hors catalogue) ont été modifiés, les meubles (non signés) ont également subi des transformations, rendant leur identification par leurs légitimes propriétaires, aléatoire.

A ceci, il convient d'ajouter le peu d'empressement apporté par les Compagnies d'Assurances dans la recherche des auteurs de vols. Certaines exceptions sont faites au profit des oeuvres ou objets de très grande valeur. Dans la majorité des cas, les assureurs indemnisent après expertise (sic !).

Quelles sont donc les causes de ces méfaits, en recrudescence depuis quelques années ?

Les sociologues pourraient trouver une explication satisfaisante, sinon reconfortante.

En fait, il semble que ce phénomène résulte indirectement du regain d'intérêt manifesté par nos concitoyens au cours

des dix dernières années, pour tout ce qui touche à l'art ancien. La période du plastique et lamifié a lassé, car elle proposait des produits certes très élégants, mais sans valeur.

Le retour aux pétrins et autres armoires normandes ou bressanes s'est effectué assez rapidement. Les spécialistes de l'antiquité ont vite été dépassés, d'abord par le marché français, puis par les demandes formulées à l'extérieur de nos frontières, par touristes interposés.

Les "disponibilités" ont rapidement été épuisées. Les greniers de nos villes, puis les réserves de nos campagnes, très souvent ignorées de leurs propriétaires, ont été sollicitées. Or les objets acquis par les uns ont provoqué l'intérêt des autres. Il s'en est suivi rapidement un véritable démarchage, plus ou moins légal, les "clients" potentiels étant pressés.

Au départ, simple passage d'une personne sollicitant un renseignement anodin ; ensuite "erreur" d'adresse, offres de service (bois à casser, affûtage d'outils, etc...), chacun des personnages évoqués ayant une mission précise :

- si possible : inventaire des lieux (photographie mentale) ;
- estimation des protections en place et de leur efficacité (type de serrures, verrous, accès).

Très souvent, les compléments s'effectuent :

- soit par une "visite" en l'absence des occupants, sans que rien ne semble avoir été dérobé ; pour cause : le but était de tester les premières informations et de les compléter (exemple d'emballages de clichés type "Polaroid" découverts par les gendarmes dans une propriété visitée).
- soit également par le truchement d'un indicateur, couvrant une région, très imprégné des us et coutumes de ses habitants.

Quand se produit l'évènement redouté ?

A priori, lorsque les locaux sont inhabités (à titre d'exemple, un fait de cet ordre s'est produit avec effraction durant le temps nécessaire à une mère de famille pour récupérer ses enfants à la sortie de l'école. Délai : 1 heure).

Le plus souvent toutefois, il s'agit de véritables commandos intervenant la nuit, sur un parcours préparé à l'avance, visant plusieurs objectifs (quelquefois 4 ou 5 successifs), limités dans le temps. Ces détails sont importants car ils confirment deux points :

- préparation d'une opération sur liste ou "commande" ;
- décomptage du temps intégrant les paramètres suivants ; trajets, action, dispersion.

La période de l'année où se produisent en général ces méfaits se situe presque invariablement, dans les agglomérations, en juillet/août, en zone rurale, entre début et fin septembre.

D'autres périodes peuvent également être relevées, mais elles correspondent alors à une modification de la "demande", se situant par exemple quelques semaines avant une manifestation consacrée aux objets ou meubles anciens.

Existe-t-il une solution, curative certes, mais préventive ?

Pour les moins optimistes, il n'existe pas en fait de défense inviolable. Chacun sait que l'évolution des technologies permet actuellement de découper n'importe quelle paroi de béton en un temps record, à l'aide d'un type de chalumeau connu (toutes-fois peu répandu !).

D'une manière générale, il est tout de même possible de se sécuriser. Actuellement, un mécanisme de serrure ordinaire autorise 999 clés plates différentes ; certaines serrures de sécurité permettent environ un million de combinaisons.

Les verrous de bonne qualité doivent être judicieusement placés en haut et bas de porte (soit à environ 50 cm de part et d'autre). N'utilisez le verrouillage multipoints que si l'encadrement de votre porte peut-être qualifié d'invulnérable, c'est-à-dire, parfaitement solidaire avec la maçonnerie.

Une porte n'est pas forcément la seule issue permettant l'accès à un bâtiment. Pensez aux fenêtres et soupiraux.

En fait, il vaut mieux être dissuasif que répréhensif. Il existe de nombreux dispositifs dits de haute sécurité. Aucun n'est strictement inviolable. La plupart toutefois sont amplement décourageants.

L'électronique est un puissant allié, mais ne résout pas totalement tous les cas (l'auteur peut modestement donner un avis sur ce point).

Le slogan de certaines compagnies d'assurances est le suivant : "NE SOYEZ PAS CAMBRIOLABLES"

Les deux principaux alliés de nos "visiteurs du soir" sont :

- la négligence,
- l'indifférence.

Si ces propos ont fait naître en vous une certaine angoisse, rassurez vous : vos "visiteurs" éventuels auront quelques sueurs froides si vous tirez judicieusement profit de ce qui précède.

A titre indicatif, vous trouverez en annexe, quelques uns des "symboles" utilisés entre eux, par les cambrioleurs. Ces signes sont apposés au crayon, stylo, feutre sur les chambranles de portes d'accès, sur les volets ou murs des pavillons.

L'un de ces signes, si vous le découvrez un jour signifie en clair, que vous risquez d'être cambriolé dans les jours ou semaines à venir. Effacez le (les) et redoublez de vigilance.

X	Projet de vol
◇	Maison inoccupée
///	Maison déjà visitée
△	Femme seule
○	Maison charitable
•••	Très bonne maison
□•□•□	Chien dans la cour
□+□	Ici, on donne du travail
□	Commune à éviter
≠ ≠	Commune avec gendarmerie active
□□	Demeure avec personne craintive



sources : Gendarmerie Nationale, Ministère de l'Intérieur, "La vie électrique".

Mr MERLE Jacky

U N S O U R I R E

Un sourire ne coute rien et produit beaucoup,
Il enrichit ceux qui le reçoivent
Sans appauvrir ceux qui le donnent
Il ne dure qu'un instant
Mais son souvenir est parfois éternel,
Personne n'est assez pauvre pour ne pas le mériter
Il crée le bonheur au foyer, soutient les affaires
Il est le signe sensible de l'amitié,
Un sourire donne du repos à l'être fatigué,
Rend du courage aux plus découragés.
Il ne peut ni s'acheter, ni se prêter, ni se voler,
Car c'est une chose qui n'a de valeur
Qu'à partir du moment où il se donne.
Et si quelquefois vous rencontrez une personne
Qui ne sait plus avoir le sourire,
Soyez généreux, donnez lui le vôtre
Car nul n'a autant besoin d'un sourire
Que celui qui ne peut en donner aux autres.

L'illustration de ce bulletin a été réalisée par Frédéric HUAN
(les Filatures).



SAINT VINCENT DE REINS "Les Filatures"



SAINT VINCENT DE REINS "Magny"